

# CAISSE CANTONALE VAUDOISE DE COMPENSATION AVS

CAISSE CANTONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Rue des Moulins 3

1800 VEVEY

Tél. 021 964 12 11

Fax 021 964 15 38

## DEMANDE D'EXEMPTION DU PAIEMENT DES COTISATIONS A LA SECURITE SOCIALE SUISSE POUR LES DOMESTIQUES PRIVES DISPOSANT D'UNE COUVERTURE EQUIVALENTE A L'ETRANGER

### Données relatives à la personne qui sollicite l'exemption :

1. Nom de famille : ..... Prénom(s) : .....

2. Date de naissance : ..... Nationalité : .....

3. Adresse : .....

4. Nom, prénom et adresse de votre employeur :

.....

5. Date du début de votre activité dans le canton de Vaud : .....

### Institution étrangère :

6. A quelle institution officielle étrangère êtes-vous affilié(e) ? :

.....

7. Depuis quelle date ? : .....

....., le ..... Signature .....

### Documents à joindre à la présente demande :

Justificatifs originaux de paiement des cotisations versées à l'institution officielle étrangère indiquant les montants versés et couvrant la période à partir de la date d'engagement dans le canton de Vaud.

NB : La présente demande d'exemption doit être signée par le domestique privé lui-même. L'employeur n'est pas habilité à demander en son nom et pour son compte l'exemption de l'un de ses salariés.

Vous pouvez également obtenir de nombreuses informations en consultant le site internet du Département fédéral des affaires étrangères « Manuel : Domestique privés – Ordonnance sur les domestique privés du 6 juin 2011 », à l'adresse suivante :

<http://www.eda.admin.ch/missions/mission-onu-geneve/fr/home/manuel-application-regime/introduction/ordonnance-domestiques-prives.html>